

2 Politique

Coopération Gabon-Liban

L'accord portant sur les consultations diplomatiques signé

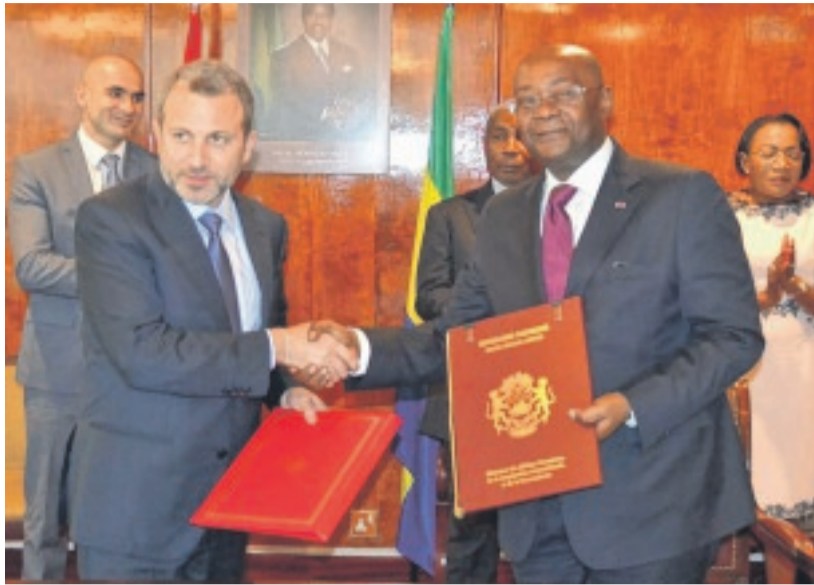
J-C.A

Libreville/Gabon

Les ministres gabonais et libanais des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Boubeya et Gebran Bassil, ont, récemment, paraphé ce document qui constitue un nouveau pas dans les relations diplomatiques entre Libreville et Beyrouth.

CEREMONIE sobre certes, mais dont les répercussions seront importantes dans le renforcement de la coopération bilatérale entre le Gabon et le Liban, que celle qui a eu lieu, mardi, à l'Hôtel des Affaires étrangères.

En effet, l'accord portant sur les consultations diplomatiques régulières entre la République gabonaise et la République du Liban a été signé entre le ministre libanais des Affaires étrangères, Gebran Bassil, qu'accompagnait une forte délégation et son homologue gabonais, Pacôme Moubelet Boubeya qui avait à ses côtés son ministre délégué, Isidore Calixte Nsie Edang. Il ressort ainsi dudit accord que les parties si-



Echange des parapheurs entre Pacôme Moubelet Boubeya et Gebran Bassil.



Photo de famille.

gnataires tiendront des consultations sur les thématiques du développement de la coopération bilatérale et multilatérale relative aux aspects politiques, économiques, culturels, scientifiques, techniques et humanitaires. Lesdites consultations pourront avoir lieu au plus haut niveau du ministère des Affaires étrangères des deux pays. De même, les deux parties s'engagent à établir et promouvoir des contacts entre leurs missions diplomatiques et consulaires pour échanger des points de vue sur des questions d'intérêts mu-

tuels. Leurs Missions permanentes auprès des Nations unies et d'autres organisations internationales, ainsi que leurs représentants participant à des conférences internationales maintiendront des contacts réguliers et se consulteront lorsque cela s'avérera nécessaire. Les questions relatives aux consultations régulières comprennent celles ayant trait au renforcement de la coopération bilatérale, à la sécurité et à la coopération en Afrique, et d'autres questions internationales d'intérêts mutuels. Toutefois, l'une ou l'autre partie

pourra demander, le cas échéant, la tenue de réunions extraordinaires. Tout différend né de l'interprétation ou de l'application de l'accord sera réglé à l'amiable par consultation ou négociation entre les parties. L'accord qui entrera en vigueur à la date de l'accusé de réception de la seconde notification diplomatique, restera valable pour une période d'un an automatiquement reconductible. Malgré tout, la partie qui prend l'initiative de le modifier ou de le dénoncer est tenue de le notifier par écrit à l'autre partie par voie di-

plomatique, six mois avant la date déclarée de ses effets au terme de chaque période de renouvellement.

Il est à signaler que reçu auparavant par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, le ministre libanais des Affaires étrangères et des Émigrés, Gebran Bassil, lui a remis une lettre d'invitation à lui adressée par son homologue libanais, à se rendre au pays du Cèdre.

En rappel, les Républiques gabonaise et libanaise entretiennent des relations diplomatiques depuis 1991. Le Gabon y

a ouvert un Consulat général en 2013, après la fermeture de son ambassade lors de la guerre civile. Au titre des accords signés (le 20 février 2001 à Beyrouth), on peut citer l'Accord général de coopération, ceux portant sur la coopération commerciale, de transport aérien, de la coopération touristique, concernant la promotion et la protection réciproque des investissements, la Convention en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

Démocratie nouvelle

Participer au dialogue inclusif pour initier des réformes

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Pour le président de Démocratie nouvelle, sa participation au dialogue inclusif et sans tabou initié par Ali Bongo Ondimba se justifie par la nécessité d'asseoir des mécanismes à même d'améliorer notre système électoral et le fonctionnement politico-institutionnel de notre pays.

LE week-end dernier, les militants de Démocratie nouvelle (DN) se sont retrouvés, au domicile de leur leader, pour lui présenter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Occasion pour René Ndemezo'Obiang de décliner la vision de sa formation à l'approche d'échéances politiques majeures, notamment le dialogue national inclusif et sans tabou et les prochaines élections législatives.

S'agissant du premier point, il a indiqué que ces assises conditionnent la bonne tenue des élections à venir dans notre pays. "Quand nous parlons de pouvoir, pour nous, cela ne se résume pas seulement à



Une vue du directoire de DN à l'occasion de la première réunion de son bureau politique.

la présidence de la République, quand bien même elle est la clé de voûte des institutions. Il y a diverses élections et nous pensons que la conquête du pouvoir à travers ces différents scrutins participe également de la prise du pouvoir. C'est pour cela que, dès aujourd'hui, notre parti se prépare à prendre part aux

prochaines élections", a-t-il indiqué avant de préciser que cette participation est tributaire de la révision du système électoral actuel.

"(...) Les mêmes causes produisant les mêmes effets, si nous n'opérons aucune réforme dans les institutions, si nous ne modifions pas le mode de fonctionnement actuel de la Cour constitution-

nelle (...), quel est le miracle qui fera que les résultats proclamés à l'issue des Législatives soient différents de ceux qui ont été rendus publics il y a quelques mois ?", s'est interrogé M. Ndemezo'Obiang, non sans réitérer que la voie la mieux indiquée pour toutes réformes reste le dialogue.

A ce sujet, le président de

DN a justifié sa participation à cette rencontre initiée par le chef de l'Etat. Pour nous, a-t-il dit, "il s'agit d'engager des discussions avec ce pouvoir pour précisément réformer les institutions et la Constitution, de manière à ce que les élections à venir puissent être mieux organisées et que leurs résultats soient les

moins contestés possible". C'est fort de cela, a-t-il précisé, que le directoire de Démocratie nouvelle a présenté au pouvoir en place un certain nombre de préalables, notamment "la nécessité d'une médiation, la décrispation politique, la mise sur pied d'un comité préparatoire paritaire, etc." Quelques mois après la Présidentielle d'août dernier, René Ndemezo'Obiang, qui avait été directeur de campagne du candidat Jean Ping lors dudit scrutin, a estimé que l'heure est désormais à "la négociation".

"Comme on le dit, il y a un temps pour la guerre, un temps pour la paix, un autre pour les élections et un pour le dialogue, pour la discussion. Nous pensons que nous avons accompli notre tâche lorsqu'il s'agissait de l'élection. Aujourd'hui, c'est terminé, l'heure est au dialogue. Voilà pourquoi nous acceptons le dialogue proposé par le pouvoir établi", a-t-il mentionné tout en invitant ses troupes à se préparer pour cette échéance et à poursuivre l'implantation de leur formation politique à travers le pays.